





à la partie critique de leurs mémoires, se placer au point de vue philosophique, et fixer au moins par aperçu les principes d'une bonne loi sur la faculté de disposer à titre gratuit...

« mille ne disposait encore en faveur de ses proches, ou même que, par des dispositions considérables au profit d'un étranger, il ne perpétuât la concentration de fortune qu'elle avait voulu proscrire... »

sûr ni le raisonnement moins exact. Mais au point de vue de l'exposition, le mémoire de M. Boutry l'emporte sensiblement sur celui de M. Auger. M. Auger, pour me servir de l'expression d'un Ancien, ne prend pas les choses par l'ense, qui les rend faciles à porter...

voleur, tout en caressant les poils soyeux de l'animal, avait couru au marché Saint-Germain, car le dimanche est précisément un jour où il se tient, et, bien éloigné de penser qu'on pût le poursuivre jusque-là, il cherchait tranquillement acheteur pour le joli petit animal dont il vantait toutes les qualités.

- CONCOURS DE DOCTORAT. Première médaille, M. Boutry. Deuxième médaille, M. Auger. Mention, M. Duverdy.

- CONCOURS DE LICENCE. Droit romain. Premier prix, M. Planterose. Second prix, M. Dumont. Première mention, M. Perouse. Seconde mention, M. Robin.

- Droit français. Premier prix, M. Archambault-Guyot. Second prix, M. Lacaille. Première mention ex aequo, MM. Orban et Perouse. Seconde mention ex aequo, MM. Robin et Lauras. Troisième mention, M. Noble.

CHRONIQUE. PARIS, 8 AOUT. L'Ordre des avocats a terminé aujourd'hui ses élections. Le nombre des votants était de 272. Majorité absolue, 137.

Les vingt et un membres du conseil de l'Ordre se sont réunis ce soir au Palais pour procéder, conformément aux dispositions du décret du 22 mars 1852, à l'élection du bâtonnier, en remplacement de M. Berryer, bâtonnier sortant.

Un simple ouvrier fileur a fait, en moins de quinze jours, à la Bourse de Paris des opérations dont le chiffre pourrait encore être remarqué dans de riches maisons de banque, soit 4 millions 247,750 francs...

Le sieur Malaval ayant formé opposition, le Tribunal « considérant que l'importance des opérations dont s'agit est sensiblement en désaccord avec la position de fortune de Malaval, et qu'elles ne constituent que des opérations de jeu... » a rejeté la demande de M. Rougemont.

« Est-ce une légitime ou une réserve que les rédacteurs du Code ont établie ? dit M. Auger. C'est une réserve, car c'est là le mot dont ils se sont par eux-mêmes servis, en repoussant avec soin ceux de légitime, légitimaire... »

Des Parisiens et quelques Parisiennes s'étaient hier réunis pour faire une partie de campagne, et c'est le bois de Vincennes qu'ils avaient choisi pour théâtre de leurs plaisirs champêtres.

« Une élégante calèche, dans laquelle se trouvaient deux dames, passait, hier, dans la grande rue de la Villette. Tout à coup les chevaux, effrayés par les aboiements d'un chien, prirent le mors aux dents. Le cocher fut impuissant à les retenir. La dangereuse rapidité de leur course rendait un malheur inévitable; mais heureusement arriva le gendarme André Thomas, de la brigade de la Villette. Il s'élança couraument à la tête des chevaux et parvint à les maîtriser.

Un apprenti bijoutier, Joseph M..., âgé de dix ans, passait hier rue de la Ferronnerie, lorsque de la rue Saint-Honoré déboucha un fiacre lancé à toute vitesse; atteint par les chevaux, l'apprenti fut renversé sur le pavé, et une roue lui passa sur les jambes. Transporté dans une maison voisine, il a, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Lemarchand, été conduit à l'Hôtel-Dieu.

— INDES NÉERLANDAISES (Batavia, dans l'île de Java), 7 juin. — Les Javanaises sont reconnues pour être douées de forces physiques extraordinaires. En voici un exemple : Une jeune fille, Embok-Sobboé, qui travaillait comme brunisseuse chez un bijoutier à Soërabaya, s'était rendue coupable de plusieurs soustractions au préjudice de son maître, qui la fit arrêter.

Bourse de Paris du 8 Aout 1854. 3 0/0 Au comptant, D r o. 71 45. — Hausse « 15 c. Fin courant — 71 50. — Hausse « 23 c.

AU COMPTANT. 3 0/0 j. 22 déc. 71 43. FONDS DE LA VILLE, ETC. 3 0/0 (Emprunt) — Oblig. de la Ville. — Emp. 25 millions. — 1110 — Remb. de la Ville. — 4 0/0 j. 22 mars. 84 50. — Obligat. de la Seine. — 4 1/2 0/0 de 1832. 99 — Caisse hypothécaire. — Palais de l'Industrie. 110 — Cert. de 1000 fr. et au-dessous. 2900 — Canal de Bourgogne. —

A TERME. 3 0/0 Cours. 71 33. Plus haut. 71 50. Plus bas. 71 30. 3 0/0 (Emprunt). 71 50. 4 1/2 0/0 (1852). 99 — 99 — 93 90. 4 1/2 0/0 (Emprunt). 99 — 99 — 93 90.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Saint-Germain. 690 — Paris à Caen et Cherb. 520 — Paris à Orléans. 4180 — Midi. 612 50 — Paris à Rouen. 975 — Gr. central de France. 403 — Rouen au Havre. 570 — Dijon à Besançon. 635 — Nord. 830 — Dieppe et Fécamp. 290 — Chemin de l'Est. 777 50 — Bordeaux à la Teste. — Paris à Lyon. 948 75 — Strasbourg à Bâle. 390 — Lyon à la Méditerranée. 847 50 — Paris à Sceaux. 200 — Lyon à Genève. 505 — Versailles (r. g.). — Ouest. 645 — Central-Suisse. —

A l'Opéra-Comique, Haydée, opéra en trois actes de MM. Scribe et Auber, joué par MM. Puget, Jourdan, Faure, Riquier, Mlle Lefebvre et Béla. On commença par les Papillottes de M. Benoit, par MM. Couderc, Sainte-Foy et Mlle Boulart.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — Ouverture le 1er septembre 1854. Les personnes, ayant droit à leurs entrées, sont priées de vouloir bien les régulariser au secrétariat du théâtre, avant le 15 août 1854.

(4) Ils ont été examinés par une commission composée de MM. Valette, Oudot, Vuarin, professeurs; Desmangeat et Duverger, professeurs suppléants.

